



Assistant(e) dentaire

Famille : SOINS
Sous-famille : Assistance aux soins
Code métier : 05R40

▶ Information générale

Définition :

Définition provisoire:

«Assister le dentiste ou le chirurgien-dentiste dans les tâches techniques et administratives nécessaires aux différents types de soins dentaires.»

▶ Activités

- Accueil et installation du patient, aménagement de l'environnement (confort et sécurité)
- Assistance technique pour la réalisation des soins, spécifique au domaine d'activité
- Entretien, nettoyage et rangement des matériels spécifiques à son domaine d'activité
- Prise de rendez-vous / gestion des agendas
- Reproduction et diffusion de documents, de dossiers

▶ Savoir-Faire

- Classer des données, des informations, des documents de diverses natures
- Élaborer, adapter et optimiser le planning de travail, de rendez-vous, de visites
- Organiser et classer des données, des informations, des documents de diverses natures
- Utiliser et appliquer les protocoles de nettoyage et de décontamination pour la désinfection des matériels
- Utiliser les outils bureautique / Technologie d'Information et de Communication (TIC)

▶ Connaissances requises

Description	Niveau de connaissance
Accueil téléphonique	Connaissances opérationnelles
Bureautique	Connaissances générales
Classement et archivistique	Connaissances opérationnelles
Communication et relation d'aide	Connaissances opérationnelles
Normes et techniques d'hygiène et de sécurité	Connaissances opérationnelles
Odontologie	Connaissances opérationnelles
Stérilisation	Connaissances générales

Connaissances opérationnelles :

Connaissances détaillées, pratiques et théoriques, d'un champ ou d'un domaine particulier incluant la connaissance des processus, des techniques et procédés, des matériaux, des instruments, de l'équipement, de la terminologie et de quelques idées théoriques. Ces connaissances sont contextualisées. Durée d'acquisition de quelques mois à un / deux ans.

Connaissances générales :



Connaissances générales propres à un champ. L'étendue des connaissances concernées est limitée à des faits et des idées principales. Connaissances des notions de base, des principaux termes. Savoirs le plus souvent fragmentaires et peu contextualisés. Durée d'acquisition courte de quelques semaines maximum.

Informations complémentaires

Relations professionnelles les plus fréquentes :

Ce métier s'exerce le plus souvent seul.

Toutefois, certaines interventions conduisent à travailler en équipe avec le professionnel

Le contact avec la clientèle est constant.

Nature et niveau de formation pour exercer le métier :

Ce métier est généralement accessible sans formation spécifique particulière ni expérience préalable.

Toutefois, une formation pratique, mise en place par la profession en cours d'emploi, permet aux salariés débutants de préparer l'examen leur reconnaissant la qualification d'assistant en cabinet médical.

Etre titulaire d'un diplôme de niveau V bis (BEPC, brevet des collèges...) ou d'une formation équivalente et être âgé de plus de 18 ans est indispensable pour prétendre à cet examen de qualification.

Correspondances statutaires éventuelles :

Corps des aide-soignant

Corps des agents des services hospitaliers qualifiés

Passerelles :

Secrétaire